



## Conseil de quartier Belleville Commission Cadre de Vie

### Compte-rendu de la réunion du 5 janvier 2010 (Centre Archipélia)

**Étaient présents :** Agnès Bellart, François Brassens, Marie-Claire Destarac, Claude Grognet, Agnès Grosjean, Pierre Grosjean, Cyrille Hanappe, Fabien Houiller, Monique Le Goff, Marc Naimark (rédacteur), Brigitte Poirier, Monica Tarabusi, Marie-Claude Vallet,

**Excusés :** Anne Baudonne, Éliane Bénarros, Alain Casanova, Danièle Gaulier, Isabelle L'Hoir, Jacques L'Hoir, Jean Rozental.

#### 1 - Infos

➤ Réinstallation du local du Secours catholique transféré de la rue Etienne Dolet au 2, rue de l'Ermitage.

➤ Comme prévu lors de la dernière réunion de commission, courrier envoyé

- à Jean Jacob Bicep et à Jean Leconte (directeur du service de voirie) demandant une information au public sur les travaux, placette de la Mare. Sans réponse à ce jour.

- à Frédérique Calandra demandant la mise en place rapide du comité de pilotage concernant l'avenir du Relais de poste avec présence de représentants du Conseil de quartier Belleville.

➤ 11/01/10 : réunion publique organisée par Ariane Calvo sur la réinstallation de la crèche Piat-Faucheux-Envierges, 19h à l'école maternelle Piat.

➤ L'assemblée de quartier (réunion publique) se tiendra le 27 janvier à 19h à l'école primaire 1 rue Levert. OJ :

- Présentation du Conseil et des commissions.
- Questions des habitants aux élus au Conseil de quartier
- Échanges autour de deux thèmes : la vidéosurveillance (à partir du vœu adopté à ce sujet par le conseil), le « marché de la survie » à partir de la réflexion menée à ce sujet dans les commissions *Cadre de vie* et *Solidarités*.

#### 2 - Budget participatif voirie

Le budget voirie est affecté par arrondissement. Dans le 20e, Jacques Baudrier, délégué à la voirie lors de la précédente mandature, avait mis en place un processus participatif impliquant les Conseils de quartier qui pouvaient faire des propositions d'aménagement de voirie, en parallèle aux propositions faites par les services techniques de la Ville. Plusieurs réunions de proposition et de suivi du processus avaient lieu chaque année.

A Belleville, la commission Cadre de vie faisait des propositions concernant les voies à réaménager, en les priorisant. Selon l'année, un ou deux projets étaient acceptés. Les services techniques faisaient une estimation du coût de chaque aménagement. En fonction des priorités entre travaux et entre quartiers, la Mairie du 20e présentait ses demandes lors de l'arbitrage budgétaire au niveau de

la Ville de Paris. La demande des travaux à prévoir dans le 20e avait d'autant plus de poids qu'elle venait des habitants.

L'aménagement de la rue d'Eupatoria et la placette de la Mare et de la rue Henri Chevreau relève de ce processus (à titre d'exemple). La poursuite de l'aménagement du pourtour de l'Eglise ainsi que l'aménagement de la rue de la Mare de la placette à la rue de Ménilmontant ont été approuvés, mais les crédits correspondants n'ont pas été attribués. De même, les demandes faites pour la rue de l'Ermitage (priorité numéro 1 lors des dernières consultations) et pour la rue Ramponneau sont restées lettre morte.

Aujourd'hui, comme cela a été annoncé lors de la réunion « Budget Participatif Voirie 20e » du 13 Mai 2009 en mairie, il n'est prévu aucun budget en 2010 pour le quartier Belleville, et le Conseil n'a pas à ce jour de nouvelle du budget participatif voirie. Les seuls travaux récents sont ceux, très retardés, de la placette de la Mare, dont le budget était déjà engagé, et la place du métro Ménilmontant (ces travaux sont imputés sur le budget Mobilien qui ne dépend pas de la Mairie du 20e).

Malgré la « glaciation » budgétaire annoncée pour cette année, la Commission souhaite que ce processus de participation des habitants à leur cadre de vie et qui constitue l'un des éléments déterminant de la démocratie locale soit réactivé.

Fabien Houiller écrira une lettre à J-J Bicep :

- demande d'information sur l'avenir du Budget participatif voirie,
- rappel de nos priorités (Mare, Ermitage, Ramponneau, bd de Belleville),
- rappel du besoin impératif de traiter l'insécurité liée à un éclairage public insuffisant boulevard de Belleville,
- demande de rencontre avec les services techniques, afin de commencer, sans perte de temps, la préparation de la mise en œuvre des travaux dès que le budget sera débloqué.

### **3 - Comité local d'urbanisme 20e**

La seconde réunion du comité s'est tenue le 15 décembre 2009 en mairie.

Objectif principal de la réunion : faire le point sur les nouvelles dispositions concernant le 20e suite au processus de révision du Plan local d'urbanisme.

Il s'agit notamment de nouvelles réserves pour le logement social, pour l'espace libre privé et public, les espaces verts protégés, et pour certains linéaires commerciaux afin d'empêcher la transformation de commerces en logements.

En ce qui concerne le dernier point, souhait de relancer le Groupe local de travail SEMAEST.

L'autre objectif portait sur les thèmes à retenir pour le travail des prochaines réunions du comité local d'urbanisme

#### ***Résumé des modifications ponctuelles du PLU concernant le quartier Belleville.***

*Lors de la dernière réunion du Comité Local d'Urbanisme du 20ème Arrondissement, le 15 décembre de l'année dernière, Jacques Baudrier, élu chargé de l'urbanisme, a tout d'abord rappelé les enjeux liés à la modification du PLU :*

- *mettre en œuvre le Plan Climat*
- *favoriser la réalisation de logements sociaux*
- *réinstaurer des mesures de protection du commerce de détail et de proximité*
- *créer de nouvelles protections d'immeubles et d'espaces verts*

*Modifications adoptées pour le 20ème et concernant le quartier Belleville :*

- *Réserves logement social :*

- 99 rue des Couronnes : 100% logement social
- 70 rue Julien Lacroix : 100% logement social
- Protection commerce/artisanat en rez-de-chaussée :
  - rue des Couronnes entre la rue du Transvaal et la rue Henri Chevreau
  - rue Henri Chevreau, rue de la Mare et rue de Ménilmontant
  - rue des Maronites entre la rue du Liban et le boulevard de Belleville
  - rue de Tourtille entre la rue Ramponneau et la rue de Palikao
  - rue Francis Picabia
- Espaces verts et végétalisation :
  - 32 rue de la Mare pour 3 jardins en cœur d'îlot
  - 27 rue du Transvaal, conservation d'un espace libre à végétaliser en bordure de voie

***Les grands axes de réflexion et de travail du comité qui porteront sur l'habitat, les services public, l'emploi et l'amélioration de l'espace public ont été discutés et amendés***

*La mise en œuvre va reposer sur :*

- *un projet d'ensemble cohérent et équilibré*
- *une réponse aux besoins du 20ème (équipements, logements, espaces verts, espace public)*
- *une amélioration du cadre de vie (même si cette action concernera surtout les riverains du périphérique)*
- *une démarche architecturale et environnementale de qualité*
- *la définition d'un calendrier pour des réflexions à mener pour les vingt prochaines années avec la participation effective des conseils de quartier en particulier pour ce qui concerne l'habitat et l'espace public.*

#### **4 - Résidence du Pressoir**

Point introduit par Cyrille Hanappe et François Brassens (Conseil syndical de la résidence du Pressoir).

La résidence du Pressoir est encadrée par quatre rues : les rues Julien Lacroix et du Pressoir, et les rues des Couronnes et des Maronites. Sur ces deux dernières il y a des espaces (entre le trottoir et le pied des immeubles) qui tout en appartenant à la résidence, sont ouvertes au public et nécessaires pour le fonctionnement des commerces installés dans la copropriété.

Le problème discuté aujourd'hui concerne surtout le côté Couronnes, où une voie pompier longe l'immeuble, avec un espace vert délaissé entre cette voie et le trottoir (domaine public). Depuis de très longues années tout le monde constate que l'éloignement des commerces du trottoir, le dédoublement du cheminement public, et le fait que la voie pompier se trouve en contrebas, avec des façades commerciales cachées par une végétation mal conçue, mettent les commerces en difficulté. Le potentiel d'aménagement global est problématique en raison de l'usage public d'un espace relevant du droit privé.

La copropriété aurait les moyens de faire les travaux indispensables mais n'a ni la compétence, ni les moyens, ni la volonté de faire un aménagement plus ambitieux. Cela prive les habitants du fort potentiel de cet espace délaissé. De surcroît, le dynamisme économique du quartier est freiné par ces commerces qui vivent, et dont les locaux peuvent attirer des ateliers clandestins (ce qui s'est déjà arrivé) ou tout simplement être laissés à l'état d'abandon. Cela nuit aux commerces voisins, à la sécurité, au potentiel d'emploi, etc. De plus, cet espace pourrait s'intégrer dans un aménagement global des alentours du parc de Belleville, et d'un itinéraire vert (piéton) allant du quartier Tourtille-

Dénoyez réaménagé à la Place Maurice Chevalier. C'est à ce titre que la Commission a conclu qu'il est légitime pour le Conseil de quartier d'intervenir.

La copropriété serait disposée à céder à la Ville, pour un euro symbolique, le terrain en question. Mais il semble que la Ville procède rarement à de telles opérations. De surcroît, la perspective de travaux importants pourrait être un frein.

Une convention d'occupation ne pourrait-elle pas être négociée ? La copropriété pourrait continuer à contribuer financièrement à un projet global où la Ville prendrait en charge les surcoûts liés à un aménagement correspondant à l'intérêt public, d'autant plus que la SEMAEST a repris deux des locaux donnant sur l'espace concerné, ce dans le cadre de la Convention publique d'aménagement. La copropriété de la résidence a rendez-vous avec Fabienne Giboudeaux pour voir quelle aide la Ville peut déjà proposer .

Il est à noter que le même type de problème se pose rue des Maronites. On peut regretter la fermeture des passages qui permettait de traverser la résidence, qui a vraisemblablement eu un impact négatif sur le dynamisme de l'activité commerciale, du fait de la suppression du transit piéton et la réduction de la zone de chalandise marchande effective (étalages, terrasse de café,...) des commerces de chaque côté de la résidence.

## **5 - Marché de la survie**

Lancement du groupe de travail (transversal aux commissions Cadre de vie et Solidarités) sur la recherche de solutions pérennes, concernant le marché des biffins. Il sera important de ne pas dissocier la réflexion sur le marché de celle engagée lors de la dernière mandature et concernant la requalification du boulevard de Belleville (avenir du Relais de poste, micro-trottoir sur le Boulevard).

Le groupe de travail sera piloté par Fabien Houiller (commission Cadre de vie). Un lien sera à établir avec le CQ Belleville-St. Maur (11ème).

L'objectif, dans un premier temps, est de se mettre au courant de la façon dont la question est abordée et des solutions mises en œuvre ailleurs (18<sup>e</sup>, Montreuil, etc.). Prendre contact avec Samuel Lecoeur et/ou avec l'élue du 18<sup>e</sup>.

Première réunion le 15 janvier à 17h au Carré de Baudouin.

## **6 - Propreté**

Le service de propreté demande si le Conseil de quartier souhaite rajouter des rues à celles tirées au sort lors des visites propreté. La Commission CDV convient qu'il faut tenter de couvrir tout le quartier et ne pas se limiter à certaines rues.

La Commission CDV suggère à la Commission Propreté d'établir des itinéraires (une dizaine ?) sur l'ensemble du quartier. Le tirage au sort se ferait à partir de ces différents itinéraires.

**La prochaine réunion aura lieu**

**mardi 2 février de 19 h à 21h**

**Relais Ménilmontant, 85 bis rue de Ménilmontant - 75020 Paris**